



## En Savoie Vos Syndicats représentatifs ont déposé un préavis de grève jusqu'au 28 février 2023.

### Les 13 800 agent-e-s territoriaux sont couvert-e-s par ce préavis.

-Bien entendu la question des retraites est au cœur du préavis car les agent-e-s territoriaux de Savoie refusent de travailler jusqu'à 64 ans alors même qu'à l'âge de 55 ans dans certains métiers, les corps sont cassés. Dans la Fonction Publique Territoriale les femmes représentent 70% des effectifs quand on sait que leurs carrières sont souvent hachées avec ce report de l'âge leurs situations devraient s'empirer. Donc nous appelons tous les personnels des communes, des intercommunalités et de l'ensemble des établissements publics de la Savoie à participer massivement à tous les appels à la grève et aux actions pour faire reculer l'exécutif sur cette réforme et gagner ensemble de nouveaux droits.

-Sur les questions de la rémunération malgré la hausse de 3.5% de la valeur du point l'an passé cela fait trop d'années qu'il existe un décrochage. Les prix ne cessent d'augmenter, là aussi l'Intersyndicale appelle les agents à revendiquer sur la hausse du régime indemnitaire et le déroulement de carrière avec des avancements de grades sans aucun blocage dans le cadre d'emploi. Nous appelons les agents à tout mettre en œuvre pour se faire entendre sur ces questions.

-Nous voulons aussi parler de vos conditions de travail qui sont de plus en plus compliquées avec une perte de sens au travail importante. Il faut retrouver cette envie d'aller au travail de retrouver des marges de manœuvre dans l'accomplissement de son travail. Les expert-e-s du travail ce sont les agent-e-s ils et elles doivent être entendus. L'intersyndicale appelle les agent-e-s à contacter leurs élu-e-s en CST et Formation spécialisée pour qu'ils-elles puissent les accompagner sur ces questions et se mobiliser.

## TOUTES ET TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION !

### LES OBLIGATIONS DE DECLARATIONS

Se déclarer grévistes 48h avant pour

- Les personnels des écoles ATSEM Animations périscolaires
- Petite enfance
- Services aux personnes âgées SAAD, SIAD, EHPAD, FOYERS
- Collecte des ordures ménagères

Pour tous les autres : le jour même



### LA GREVE CONSEQUENCES PECUNIERES

Ces chiffres sont pour vous donner une idée

1H = 1/ 151<sup>ème</sup> Entre 12 et 15€

2H = 2/ 151<sup>ème</sup> de 24 à 30€

Plus de 2h la demi-journée 1/60<sup>ème</sup> 35€

1 jour = 1 / 30<sup>ème</sup> de 65 à 75€

**Mardi 31 janvier toutes et tous mobilisé-e-s pour nos retraites !**

**Rassemblement à Albertville 10h gare, St Jean de Maurienne à 10h Champ foire**

**A Chambéry à 14h palais justice**